

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 19 août 2008 à 18 h 05, à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Réjean Gélinas, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc  
Monsieur Denis Émond

Monsieur Mario Lebel  
Madame Nicole Thiffeault-Marchand

Ainsi que messieurs Stéphane Roof et Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

Monsieur le commissaire Réal Julien est également présent.

PARTICIPE à cette séance le directeur général, monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer  
Me Serge Carpentier

Directeur des Services des ressources humaines  
Secrétaire général et directeur des communications

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION CE 1 0808 :** Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0808-01 soit adopté.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION CE 2 0808 :** Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 17 juin 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0808-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire



- ✓ Nancy Ricard, secrétaire d'école, poste à temps complet de 35 heures/semaine à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 11 août 2008;
- ✓ Annie Veillette, secrétaire, poste à temps complet de 35 heures/semaine à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, et ce, à compter du 11 août 2008;
- ✓ Myriam Montambault, secrétaire, poste à temps complet de 35 heures/semaine au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice à Shawinigan, et ce, à compter du 18 août 2008;

QU'il demeure entendu que cet engagement est sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Engagements

**RÉSOLUTION CE 4 0808 :**

la  
soutien;

CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes que la commission scolaire doit combler en personnel de

CONSIDÉRANT l'application des dispositions de la convention collective relative à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

- ✓ Line Bertrand, agente de bureau classe I, poste à temps partiel de 25 heures/semaine aux Services des ressources matérielles et de l'informatique au centre administratif, et ce, à compter du 11 août 2008;
- ✓ Jean-Pierre Tousignant, surveillant d'élèves, poste à temps partiel cyclique de 14 heures/semaine à l'école secondaire Val-Maurice à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 26 août 2008;
- ✓ Hélène Gagnon, technicienne en travaux pratiques, poste à temps partiel à caractère cyclique de 12 heures/semaine au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice à Shawinigan, et ce, à compter du 18 août 2008;
- ✓ Hélène Gagnon, technicienne en travaux pratiques, poste à temps partiel à caractère cyclique de 8 heures/semaine à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, et ce, à compter du 25 août 2008;

---

Président

---

Secrétaire

- ✓ Hélène Gagnon, technicienne en travaux pratiques, poste à temps partiel à caractère cyclique de 6,5 heures/semaine à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, et ce, à compter du 25 août 2008;

QU'il demeure entendu que cet engagement est sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Modification  
d'une résolution

**RÉSOLUTION CE 5 0808** :      CONSIDÉRANT que la résolution CE 282 0408, adoptée par le comité exécutif en date du 27 mai 2008, est à l'effet de procéder à l'affectation de personnes en tenant compte de l'application des dispositions de la convention collective relatives à la liste de priorité d'emploi;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier cette résolution;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que la résolution CE 28 0408 soit modifiée comme suit :

- ✓ remplacer le nom de madame Denise Fortin par celui de madame Manon Cloutier et la date d'entrée en fonction pour le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Adopté unanimement

Congés  
sabbatiques à  
traitement différé

**RÉSOLUTION CE 6 0808** :      CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé ;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Marc-André Denis, enseignant spécialiste en éducation physique à l'école Plein Soleil à Hérouxville, congé d'une durée d'une (1) année soit du 25 août 2012 au 24 août 2013, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2008;
- ✓ Annie Lavallée Veillette, enseignante à l'école Immaculée-Conception à Shawinigan, congé d'une durée de six (6) mois soit du 25 janvier 2013 au 30 juin 2013, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Adopté unanimement

À 18 h 15, il est procédé à la clôture de la séance.

---

Président

---

Secrétaire

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION CE 7 0808:** Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Stéphane Roof PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire